

CHRONIQUE LOCALE

A Lyon, comme à Paris, comme dans l'Europe entière, les préoccupations du mois ont été pour le canal de Suez, le Concile de Rome, le changement de ministère qui a fait dire : Plus ça change, plus c'est toujours la même chose, et enfin pour cet épouvantable drame de Pantin qui s'est terminé par une condamnation à mort.

De nos jours, le sens moral est tellement vicié que beaucoup de gens se demandaient si l'ignoble criminel n'obtiendrait pas le bénéfice de quelque circonstance atténuante ? Il n'en a rien été, Dieu merci.

— On lit dans le *Journal de l'Ain*, à propos de la question si délicate du siège archiépiscopal de Lyon :

« L'état de santé de S. Em. le cardinal archevêque de Lyon préoccupe beaucoup en ce moment la population catholique du diocèse. Par suite d'un affaiblissement physique de plus en plus accentué, le prélat ne peut plus célébrer la messe ni sortir de ses appartements. Les facultés intellectuelles n'ont heureusement éprouvé aucune modification, et les vicaires généraux continuent à demander l'avis du cardinal sur toutes les questions importantes.

« Mgr de Bonald, né en 1787, a été appelé au siège de Lyon le 4 décembre 1839. »

— « La *Décentralisation*, dit un journal, annonce qu'un comité, laïque s'est formé à Saint-Étienne, pour poursuivre l'institution d'un évêché dans le département de la Loire et obtenir que le siège en soit établi au chef-lieu.

« La *Décentralisation* en nomme les président et secrétaire.

« La nouvelle est prématurée. Nous croyons savoir qu'aucun comité n'a encore été organisé dans notre ville et que, par conséquent, il n'a point eu à nommer les membres de son bureau. »

— M. Henri Chevreau, dont il a été si souvent question à propos des derniers remaniements ministériels, est décidément appelé à la préfecture de la Seine. Profondément regretté à Lyon, où son caractère conciliant avait rallié toutes les opinions, il offrira, dans toutes les occasions, l'assemblage difficile d'une grande intelligence, de beaucoup de tact, et d'une bienveillance qui met à l'aise les plus modestes et les plus petits.

— On lit dans le *Salut public* : « Les Lyonnais qui enverront des produits à l'Exposition de Rome sont au nombre d'une douzaine ; l'espace qui leur est réservé est assez considérable, il comprend trois travées de la Chartreuse de Notre-Dame-des-Anges ; c'est au moins la moitié de la zone attribuée à la France.

« On sait que la Chambre de commerce de Lyon a mis 5,000 fr. à la disposition des exposants de notre ville pour décorer l'emplacement où s'étaleront leurs ouvrages. »

— La société Académique d'Architecture de Lyon, dans sa séance du 6 janvier sur le concours qu'elle avait ouvert pour un projet d'*École des beaux arts avec salle d'exposition*, a accordé une médaille d'argent à M. E. Gandy.

— M. Lucien Picard a déposé un projet de chemin de fer incliné allant du pont d'Ainay à la rue de Trion. Ce serait un pendant à la ficelle de la Croix-Rousse ; mais si M. Lucien Picard a choisi l'emplacement le plus facile et le plus commode pour les ingénieurs, il s'est, croyons-nous, trop éloigné du centre de la ville et du point où il aurait eu l'affluence des voyageurs.

— L'Académie de Lyon a nommé, cette année, M. de Laprade pré-